CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E91933** **VALABLE JUSQU'AU** **08/12/2026**

ÉDITÉ LE 13/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2005

Raison sociale : C.T.C.M.

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/04/2026
Capital : 40 000

52 ROUTE DES VERGERS
26140 SAINT-RAMBERT-D'ALBON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 2004D820
Siret : 481 783 702 00014
Code NACE : 2511Z
Numéro caisse de congés payés : 10138570
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 425566590003

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 425566590003
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 04 75 31 28 17 **Fax :**
Portable : 07 61 66 96 98
Responsabilité légale :
GROUPE BERTHOLD (419 354 444) / BERTHOLD GRÉGORY GÉRANT

Site Internet : www.groupeberthold.fr
E-mail : contact@ctcm.fr

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 736 596 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2411	Constructions et structures métalliques (Technicité courante)		01/10/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	4	06/10/2026
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	3	10/10/2024
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 13/10/2026 07:23

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.